



**PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WENTWORTH**

**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE
WENTWORTH**

Adoption du règlement 2015-002, règlement concernant la protection des plans d'eau et l'accès au lac Louisa

Je, soussignée, donne avis que le règlement 2015-002, règlement concernant la protection des plans d'eau et l'accès au lac Louisa a été adopté lors de la session ordinaire tenue le 7 avril 2015.

Ce règlement peut être consulté au Bureau Municipal, 114 chemin Louisa à Wentworth durant les heures normales de bureau ou sur notre site web au www.wentworth.ca

Donné à Wentworth ce 21ième jour d'avril 2015.

Natalie Black
Directrice générale et secrétaire-trésorière